

Le 29 septembre 2009

Madame Sylvie Gamache
Directrice générale
Conseil Québécois de la musique
1908, rue Panet, bureau 302
Montréal (Québec) H2L 3A2

Madame,

Je vous remercie de nous avoir fait part de vos préoccupations concernant les programmes de musique spécialisée du ministère du Patrimoine canadien, gérés par le Conseil des arts du Canada et dont le budget 1,3 million\$ sera fondu à d'autres volets à partir du printemps 2010.

Il nous faut constater que la refonte effectuée par le gouvernement a laissé tomber un secteur important de la musique spécialisée : 80 % des artistes qui avaient accès à ce fonds n'ont désormais aucune autre forme de financement. Et pourtant, ils ont encore plus besoin de soutien parce qu'ils travaillent dans des créneaux plus pointus et que souvent ces créateurs inspirent les gens de la musique plus populaire. Déjà, il était apparu que l'ensemble des décisions de ce gouvernement conservateur en matière de culture se concentre davantage sur le volet divertissement et met l'accent presque uniquement sur le succès et la popularité et ce, au détriment des expressions artistiques qui n'atteignent pas nécessairement de larges auditoires. Le Québec est une société riche et inspirante en matière de culture et nous nous engageons à défendre cette diversité dans le domaine de la musique.

Une offensive prendra forme à ce sujet au Comité permanent du Patrimoine et je me suis engagée à l'appuyer.

.../2

Cet autre épisode de compression de programmes du ministère du Patrimoine canadien fait encore une fois la démonstration que notre Nation a ses particularités et ses sensibilités qui devraient être gérées par le gouvernement du Québec. C'est pourquoi le Bloc Québécois continuera à exiger que la responsabilité des arts, de la culture et des télécommunications soit transférée au gouvernement du Québec avec les budgets afférents. D'ici là, nous continuerons à réclamer que le budget du Conseil des arts – qui est actuellement à 180 M\$ - soit haussé à 300 millions \$ comme l'étude de ses besoins l'a établi en 2005.

Soyez assuré que les députées et députés du Bloc Québécois s'assureront toujours de défendre les intérêts des artistes et artisans québécois.

N'hésitez pas à me contacter si de plus amples informations vous étaient nécessaires.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert
Et porte-parole en matière de Patrimoine,

Carole Lavallée